



Reliefs
MAURICIENS
Conservation
et écotourisme

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Réserve de biodiversité Mékinac : la MRC de Mékinac et l'Agglomération de La Tuque disent non à l'analyse préliminaire du projet

Trois-Rives, le 29 novembre 2024 - Malgré la qualité de sa proposition et la démonstration scientifique de son intérêt pour la conservation, laquelle était appuyée par des experts indépendants dans le domaine des aires protégées, le collectif [Ensemble vers la réserve de biodiversité Mékinac](#) n'a pas reçu les résolutions d'appui qu'il attendait de la part de la MRC de Mékinac et de l'Agglomération de La Tuque. Ces résolutions devaient permettre d'analyser le projet au niveau gouvernemental et d'entamer un dialogue auprès des différents acteurs quant à la faisabilité de ce projet.

« Nous sommes très déçus de la réponse de la MRC de Mékinac et de l'Agglomération de La Tuque. Nous travaillons sur ce projet d'aire protégée depuis bientôt 1 an et la communauté s'était mobilisée derrière notre projet, qui se veut rassembleur et positif » se désole Line Parent, présidente de l'Association du lac Mékinac.

En effet, plus d'une trentaine de lettres d'appuis de commerces et d'organismes locaux avaient été recueillies par le collectif. Une déclaration d'appui au projet avait aussi été signée par plus de 800 citoyens en quelques jours à peine.

Ces résolutions, loin d'être des chèques en blanc à la réalisation de l'aire protégée, étaient néanmoins nécessaires pour que le projet soit jugé complet par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Sans ces résolutions, le projet ne pourra pas passer aux étapes suivantes, soit l'analyse préliminaire par le ministère et les tables de concertation prévues au printemps 2025.

Le projet a été déposé au MELCCFP le 11 octobre dernier dans le cadre de l'appel à projets d'aires protégées en terres publiques méridionales. La date limite pour transmettre les résolutions d'appui des MRC concernées était le 29 novembre. Cependant, devant le manque de temps, le gouvernement a annoncé qu'il reporterait cette date au 10 janvier, pour permettre aux MRC de mieux comprendre l'objectif de cet appel à projets et d'en saisir l'importance.

Michel Trudel, porte-parole du collectif *Ensemble vers la réserve de biodiversité Mékinac*, déplore des incohérences dans la chronologie du processus : « Dans des délais serrés, on demande à des élus qui n'ont pas nécessairement l'expertise ni le temps pour se renseigner, de se positionner sur des enjeux complexes en lien avec la consolidation du réseau d'aires protégées dans le sud du Québec. Ceci avant même que des experts du ministère de l'environnement puissent se pencher sur ces dossiers afin d'en juger la crédibilité ».

Éric Proulx, directeur général de Reliefs Mauriciens ajoute : « Dans le passé, le ministère ne demandait pas de résolution d'appui à l'analyse de la part des MRC et passait directement aux activités de concertation. Le ministère de l'environnement devrait présenter l'ensemble des propositions d'aires protégées reçues aux tables de concertation régionale, et non pas soumettre celles-ci à un veto discutable des MRC. Cet état de fait engendre une perte de confiance des citoyens envers leurs institutions et la gouvernance régionale ».

On doit se rappeler que l'objectif de cet appel à projets d'aires protégées était de répondre à la cible à laquelle le gouvernement du Québec s'est engagé à travers son Plan Nature, soit de protéger 30 % de son territoire d'ici 2030.

Maintenant que la date butoir est reportée, le collectif souhaite poursuivre le dialogue avec la MRC de Mékinac et l'Agglomération de La Tuque. Ce dialogue permettrait de trouver une voie de passage et de passer à la phase subséquente de l'appel à projet, afin que ce projet puisse finalement être analysé.

« Nous tenons à saluer le courage des élus qui ont pris le temps de s'informer objectivement et à remercier ceux qui ont appuyé notre projet. C'est un coup dur, mais nous ne baissons pas les bras. Nous ferons en sorte d'amplifier notre mobilisation dans les prochaines semaines et nous poursuivrons les représentations nécessaires » conclut Pierre Héon, président de l'Association des propriétaires de chalets du lac du Jésuite.

– 30 –

Pour de plus amples informations ou une entrevue avec les médias, contactez :

Eric Proulx, directeur général Reliefs Mauriciens
819-534-9520 | eric.proulx@reliefs.ca

Ensemble vers la réserve de biodiversité Mékinac

Notre vision est de protéger et mettre en valeur les forêts entourant les lacs des Grandbois, du Jésuite, Mékinac et du Missionnaire, en faisant valoir auprès des autorités compétentes la préservation des forêts anciennes, la biodiversité, les paysages exceptionnels, l'usage récréotouristique et la qualité de l'eau, dans le but de garantir un avenir durable pour les générations futures.

Pour en savoir plus :
www.facebook.com/groups/biodiversitemekinac

Reliefs Mauriciens

Reliefs mauriciens est un organisme qui œuvre à la protection de la biodiversité par la création d'aires protégées. Il met en valeur le territoire par le développement d'infrastructures écotouristiques destinées aux populations locales, régionales, et aux amateurs de plein-air et de tourisme rural.

Pour en savoir plus : www.reliefs.ca